



HAL
open science

LE TERRAIN ASSOCIATIF ET L'ENTRETIEN INDIVIDUEL : QUESTIONS DE MÉTHODE

Mathilde Renault Tinacci

► **To cite this version:**

Mathilde Renault Tinacci. LE TERRAIN ASSOCIATIF ET L'ENTRETIEN INDIVIDUEL : QUESTIONS DE MÉTHODE. 2014. hal-01520686

HAL Id: hal-01520686

<https://u-paris.hal.science/hal-01520686>

Preprint submitted on 30 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TERRAIN ASSOCIATIF ET L'ENTRETIEN INDIVIDUEL : DES QUESTIONS DE METHODE

Mathilde RENAULT-TINACCI est docteure en sciences de l'éducation et sociologie politique au centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS-CNRS), Université Sorbonne Paris Cité

CONTEXTE DE LA SITUATION D'ENQUETE

Il a été possible, de manière réflexive, d'observer un certain nombre de phénomènes impliqués et distribués par mon dispositif méthodologique lors d'une étude qui avait pour but de cerner les représentations des dirigeants associatifs sur le rôle des associations sur le territoire parisien.

La méthode qualitative est pertinente lorsqu'il s'agit d'explorer un phénomène en profondeur. Une approche « compréhensive » lui sera associée, dans la mesure où sa spécificité essentielle est de générer des théories et de valider des hypothèses qui émanent d'un aller-retour entre terrain et théorie. Cette étude sociologique repose sur une enquête qualitative triangulant les techniques d'investigation suivantes :

- Une recherche documentaire a été utilisée à des fins de cadrage du contexte et du sujet avec notamment un travail sur l'étymologie, sur l'histoire des associations.
- La recherche de données statistiques institutionnelles (DADS, INSEE, Journal officiel de la préfecture), leurs traitements (en partenariat avec R&S) et leurs analyses descriptives.
- L'observation des plateformes d'interactions entre pouvoirs publics et associations. Cette observation avait pour but d'explorer le sujet pour construire l'objet
- Des entretiens semi-directifs individuels ou focus group.

Cette triangulation des techniques s'est inscrite dans deux phases chronologiques distinctes : une phase exploratoire permettant la construction de l'objet, la réalisation du guide d'entretien, puis d'une phase d'expérimentations intensives reposant sur la réalisation d'entretiens semi-directifs et l'analyse précise de ceux-ci.

Les entretiens semi-directifs ont été menés avec une population de dirigeants de petites et moyennes structures associatives avec guide d'entretien spécifique. Notre champ d'enquête est circonscrit par les années 2013 et 2014 et correspond à des associations implantées sur Paris et y ayant leur siège social. Il faut toutefois rappeler que la population présentée ici possède le même profil que les associations rencontrées lors des CICA ou en MDA.

Ces prérequis dans notre population ne sont en rien arbitraires. Le choix des petites et moyennes structures s'explique par le fait qu'elles sont tout d'abord quantitativement les plus représentées à l'échelle nationale mais surtout parisienne^[1]. En outre nos premières observations ont pu montrer logiquement que les petites et moyennes structures se différenciaient elles-mêmes des grosses structures tant dans leurs besoins que dans leur fonctionnement et surtout dans leur implantation sur un territoire. En effet c'est dans la disparité d'échelles que leurs divergences restent le plus marquées : les petites

et moyennes structures tendent à répondre aux besoins d'un territoire particulier et délimité, ne répondant pas à un organe national principal^[2].

La perception du rôle de ces associations par elles-mêmes est donc très inégale en fonction de ces échelles, des fonctionnements internes des associations et surtout du point de vue des relations nouées avec d'autres acteurs du territoire. Finalement les associations de moyenne et petite taille sont des associations de type local ayant des actions au niveau d'un canton, d'une localité, d'un département ou encore d'une région.^[3] Nous avons tenté de choisir de manière égale des associations en lien ou non, avec la ville de Paris (inscription sur l'interface SIMPA, inscription en MDA, en Mairie d'arrondissement, inscription en CICA), afin de pouvoir saisir les différences potentielles de perception que cela pourrait générer. Nous avons interrogé des dirigeants associatifs dans l'espoir d'atteindre un système de représentations objectif et objectivable. L'appellation « dirigeant » a pu néanmoins présenter quelques problèmes : Qui est dirigeant et qui ne l'est pas ?

Nous avons pour ce faire, décidé d'interroger des personnes ayant des responsabilités dans l'association, qu'elles soient directrices, présidentes ou membres du bureau, c'est à dire finalement décisionnelles. C'est ainsi que N. de l'association ANI, qui n'est ni présidente, ni directrice mais responsable de tous les projets, et en charge des autres salariés de l'association est devenue « dirigeante ».

C'est en raison de l'ambiguïté de ce terme que nous avons été confrontés à des personnes qui n'étaient pas selon notre cadrage « des dirigeants » mais qui pensaient l'être en qualité de fondateur de l'association ou encore en tant que responsable d'un pôle de l'association sans pourtant avoir la moindre charge décisionnelle. C'est ainsi que la fiche signalétique reprend des entretiens dont les critères ne correspondent pas à notre terrain (signalés en rouge), mais dont la lecture a servi de référentiel entre ce qui est du domaine des représentations de personnes « dirigeantes et décisionnelles » et des personnes impliquées sans avoir de telles responsabilités.

Problématisation de l'objet épistémologique

La population associative parisienne est une population particulièrement méfiante et très peu disponible. S'il est aisé de l'observer, de la voir en action, il est peu facile de rencontrer des dirigeants associatifs en entretien individuel. Le seul statut étudiant et l'objet de la recherche ne suffisant pas forcément à attirer, à impliquer les dirigeants jusqu'au partage d'un temps si précieux.

Il a fallu donc user et abuser de stratagèmes et ne recruter des associations que sous l'égide de la Mairie de Paris.

Nous partons du fait que la réalisation d'un entretien est significative d'un système symbolique propre à l'individu qui ne le conscientise pas de prime abord mais que le rapport social qui se joue pendant l'entretien permet de mettre en relief.

Il y a donc non pas seulement un choix du chercheur dans la délimitation de son terrain d'enquête mais aussi un choix du terrain d'enquête dans son acceptation à être considéré « comme un terrain d'enquête ». Il en résulte nombre d'ajustements dynamiques et ce peu importe la population choisie.

Comment dès lors envisager le recrutement ? Comment prétendre à l'objectivité, la neutralité propre à l'enquête de terrain lorsqu'on se situe au croisement de l'interaction collectifs/ institutions ? Quelles sont les attentes des associations vis-à-vis de cet entretien ? Le dispositif méthodologique doit-il s'adapter à son terrain in situ ou faut-il l'imposer au détriment du lien construit entre le chercheur et son objet d'étude ?

Autant d'interrogations qui nous poussent à définir, prendre pour terrain même, le contexte méta-communicationnel de la relation d'entretien.

UN RECRUTEMENT HOULEUX OU COMMENT UN STATUT PEUT DECLENCHER UN ENTRETIEN OU NON

En tant que responsable du programme d'études pour l'Observatoire de la vie associative parisienne, la chose fut aisée. Les associations, bien que toujours aussi méfiantes, acceptent l'entretien en face à face. Le premier abord est délicat : « Pourquoi faites-vous cela ? A quoi cela va servir ? Et à nous cela peut-il nous servir ? »

Il nous a donc fallu ruser, et rassurer sans trop en dire afin de ne pas orienter la tournure de la situation d'enquête. Mais peu à peu les responsables d'associations se sont libérés et l'entretien initialement prévu pour un peu plus d'une heure a pu durer effectivement deux à trois fois plus longtemps. Ils s'épanchent et digressent sans retenue et l'on s'étonne d'avoir autant de mal à les recadrer.

L'emprunt de ce statut institutionnel implique tout de même un biais de positionnement dans lequel l'étudiant chercheur se trouve mêlé malgré lui. A un niveau politique comme opérationnel, on se trouve pris au piège de logiques partenariales ou d'opposition vis à vis de la collectivité. Comment prétendre à l'objectivité, à la neutralité propre à l'enquête de terrain lorsqu'on se situe au croisement de l'interaction collectifs/ institutions ? Quelles sont les attentes des associations vis-à-vis de cet entretien ? Nous nous sommes ainsi trouvés face à des dirigeants associatifs obnubilés par les problèmes de leur association et dans l'attente d'une réponse de la ville de Paris. Quelle attitude adopter en ce cas-là hors de la simple poursuite mécanique du guide d'entretien ?

Pourquoi une telle idée fixe dans la tête de nos dirigeants ? Quelles prises de risques est ressentie par nos enquêtés lorsqu'ils tentent de s'exprimer sur la fonction publique ou plus précisément la ville de Paris ? Il nous a fallu quelques entretiens pour comprendre que le seul discours appuyé sur ce « droit à la parole » vis-à-vis de la collectivité n'est pas l'unique matériau d'une analyse qualitative. En effet la démarche construite par le chercheur suscite parfois des résistances susceptibles de fournir d'autres éléments de réflexion ou d'analyse. Ces derniers sont les révélateurs de certaines représentations plurielles de la collectivité (dont l'enquêteur est ici la métonymie) mais plus largement de l'écosystème associatif dans lequel le dirigeant associatif agit et évolue. Une conviction partagée par l'historienne Florence Descamps : « On ne cherche pas à utiliser ce que les gens disent explicitement, on cherche à retrouver le système de contraintes dans lequel sont pris les enquêtés, dans leur relation à l'enquêteur, et pourquoi ils disent cela à un moment donné et pas autre chose : c'est le "pourquoi" et le "comment" (avec quels mots, dans quel ordre) qui nous intéresse, et non pas le "cela". » ^[4]

Voici quelques exemples pour démontrer empiriquement ces hypothèses épistémologiques, se jouant aussi bien dans le fond (le discours) que dans la forme (les modalités d'organisation de l'entretien).

DE LA DIFFICULTE DE CONDUIRE SON ENTRETIEN AVEC UN PUBLIC ASSOCIATIF

Les dirigeants associatifs sont bien souvent de grands passionnés. De grands passionnés qu'il est comme nous l'avons dit plus haut, difficiles de recadrer. Comment orienter l'entretien au mieux lorsque celui-ci tourne au plaidoyer pour les populations des DROM et COM ou à une analyse des propos d'Aimé Césaire ? Comment faire comprendre à l'enquêté sans heurter sa susceptibilité que le propos de l'étude n'est pas là ? Comment ne pas l'interrompre dans son explication sans qu'il ne se sente contraint dans ses réponses à de nouvelles interrogations ? Comment se contraindre soi-même en

tant qu'enquêteur alors que la structure même du guide semi-directif offre la possibilité et la désirabilité d'une liberté totale dans le discours et la prise à partie réelle d'une conversation entre deux individus passionnés par le sujet ?

Mais ce ne sont pas là les seuls obstacles propres à la conduite d'entretien. Il est de bon usage dans ce milieu de parvenir à déjouer certains types de réflexes défensifs.

Nous avons pu en distinguer deux types : l'un que nous présumons ouvert, fait suite à des postures sociales se jouant lors de la situation d'enquête (« Vous ne pouvez pas comprendre vous n'êtes pas à ma place, vous êtes blanche »), et que l'enquêté met en avant plutôt afin d'assurer la légitimité dans son rôle d'associatif (cause à défendre) que pour se prémunir d'une interrogation qu'il juge intrusive^[5]. Un autre, plus pernicieux s'enroule autour d'un panel de détours visant à « remplir la réponse » sans prise de position réelle vis-à-vis du sujet. « Vous savez sans doute que l'association travaille avec Monsieur L'élu untel et que nous avons rencontré la dernière fois Madame La maire... ». Ce genre de récit au penchant « héroïque », nous montre que l'enquêté tente de fuir le débat, dans lequel il est objet de recherche, pour instituer un contrôle de l'image de ce qu'il est et du rôle social qui lui est donné via son association de promouvoir son action et sa maîtrise du milieu dans lequel il évolue. Il tente ainsi, en conscience ou non, de rééquilibrage du rapport de force entre enquêteur et enquêté et donc de la représentation de relation dominant-dominé qui lui est associé (« je possède aussi votre connaissance, je connais votre monde »). Dans ce cas précis, et contrairement au premier réflexe décrit plus haut, les rappels de la consigne et de l'objet de l'étude resteront bien souvent inutiles.

On assiste ainsi à un détournement des rôles de l'enquêté et de l'enquêteur, dans lesquels ce dernier est cantonné soit à une barrière de classe et de stéréotypes (« vous ne pouvez pas savoir, pas comprendre ») ou une mise à pied des différents statuts par un repositionnement égalitaire (« on connaît tout l'un de l'autre, tu n'as rien à apprendre de moi ») qu'il faut absolument ne pas perdre de vue lors de la réalisation de l'analyse.

En ce cas, quelles solutions apporter afin de désamorcer la situation de l'entretien ?

Outre le simple recadrage qu'il convient d'appliquer à tous les échanges passionnés dans le cadre d'entretien individuel, le rappel non pas forcément des consignes (de l'interrogation), mais du statut du chercheur de sa neutralité ou de sa déontologie (quand bien même rattaché à une entité administrative et politique) peut constituer un sérieux atout.

Dans notre deuxième cas, il s'agit plutôt d'amener le discours contrôlé à une prise de position, notamment via « l'amour du détail », qui consiste à répondre à la question du guide en remontant à sa source via l'anecdote :

Prenons pour exemple une question qui a suscité nombre de détournements :

- **Que signifie pour vous le partenariat avec la ville ?**

Une réponse obtenue, « Je connais bien madame la Maire » ne répond en rien à la question précédemment mentionnée. Il est intéressant de fait de comprendre comment une telle rencontre a pu se faire, quels liens ont pu être tissés entre le dirigeant associatif et le personnage politique ou entre l'association et ce dernier (ce qui n'indique dès lors pas la même chose en terme de partenariat). L'anecdote dans sa version complète est un levier puissant qui par l'intervention d'une situation d'énonciation directe « citée » dans la situation d'énonciation première de l'entretien, donnant aisément et sans garde fous (propres à la deuxième situation d'énonciation), une grille de lecture des pratiques sociales à l'œuvre (ici dans la relation avec la collectivité et les différentes interactions envisagées).

« UN ENTRETIEN ? JAMAIS SANS LES MEMBRES DE MON BUREAU »

Un des obstacles majeurs rencontré lors de la passation des entretiens se situe dans la difficulté à appliquer la méthode par entretien individuel. En effet pour certains dirigeants, la condition sine qua non d'acceptation de l'entretien, était de répondre à des questions entourée par les deux autres membres de leur bureau. Dans d'autres cas ceux-ci venaient accompagnés directement, de façon totalement naturelle, sans avoir prévenu au préalable, d'un autre membre du bureau. Il a fallu donc se positionner face à ce phénomène incongru : qu'est-ce que cela signifie pour les enquêtés ? Qu'est-ce que cela induit au regard de notre enquête ? Peut-on parler de biais méthodologique ?

Un entretien individuel qui se transforme en « mini focus group » ne suit plus les mêmes logiques sociales. La fabrique du groupe sur un guide d'entretien construit pour des entretiens individuels, a-t-elle un impact sur l'objectivité des données recueillies ? Quelle modification de la relation d'enquête, de la nature de l'entretien apporte-t-elle ?

Les enquêtés à l'origine de cette transformation se perçoivent avant tout comme membres d'un collectif, d'une même unité sociale et symbolique. Il n'y a de légitimité qu'à parler en tant que groupe et surtout dans la transparence. Il se joue ici ce que l'on pourrait appeler « le protocole du collectif ». Le modèle d'organisation et du contexte social propre au monde associatif va influencer la structure et la réalisation même de l'entretien. La formation d'un tel groupe inverse aussi la domination symbolique qu'on peut prêter au chercheur, l'union faisant communément la force. Les représentations sociales qui sont dès lors prêtées au chercheur poussent les enquêtés en conscience ou non à dénaturer la structure du recueil des données.

La plus grande difficulté pour l'enquêteur va être alors de jongler entre les consignes de l'entretien individuel (poursuite des questions du guide d'entretien individuel) et celle du focus group (« écoutez-vous, laissez la parole à tout le monde »).

Dans les faits pourtant, la parole revient souvent à un seul membre qui se trouve être bien souvent le fondateur de l'association.^[6] Celui-ci est alors vu comme le « porteur de connaissance » du monde associatif-de l'association particulièrement-et de son histoire. Mais l'on ne peut parler pour autant d'entretien individuel car le poids de l'influence du groupe et de ses normes a des répercussions sur le discours du répondant unique. Il se sait écouté et oriente ses réponses en fonction de l'appréhension qu'il a de son propre groupe et de l'enquêteur.

Au final, ce qui semble constituer un biais, va déterminer et enraciner l'entretien dans un contexte social et symbolique, objet même de la recherche. Une telle reconversion de l'entretien fournit un matériau supplémentaire, validé par le terrain lui-même, qu'est l'acceptation de l'unité collective porteuse du projet.

On pourra citer à ce sujet trois exemples distincts :

Gouvernance positive : Maison de la place des fêtes : Ecoute, ouverture dans le dialogue à la construction d'un bureau aux fonctionnements démocratiques, modèle de non cooptation interne.

Gouvernance conflictuelle : La chorale « chantons sous le ciel de Paris » : tensions dans l'échange, contradictions entre les deux répondantes à un conflit générationnel, remettant en cause le projet même de l'association « inter-âge ».

Gouvernance existentielle : KRS : K. s'exprime librement, écoute peu ses associés, discours militant, personne ne le contredit jamais à le dirigeant et fondateur a créé l'association pour donner un sens à sa vie, puis à celles des autres, reste un chef par l'exemple et le modèle qu'il constitue.

Une addition de matériaux destinée à l'analyse, qui ne peut qu'appuyer, ou encore démontrer, l'ancrage de certaines représentations relatives à des domaines spécifiques, qui vient renforcer l'imaginaire ou la définition de l'objet association ou encore favorise la compréhension des difficultés qu'elle rencontre.

CONCLUSION¹

ELEMENTS DE REPONSES SYNTHETIQUES :

Epistémologiques:

-Ne pas s'autoriser à parler au nom de la collectivité

-S'adapter au terrain, ne pas suivre de façon automatique le guide d'entretien, utilisation de contexte méta-communicationnel

Analytiques :

-Attentes des associations :

Promotion, droit à la parole, légitimation des faits, et d'une certaine forme de reconnaissance

-Structure organisationnelle :

Meilleure compréhension de la gouvernance et donc des relations contractuelles avec les institutions/politiques, dans la remise en question des projets associatifs initiaux.

De nouvelles interrogations dans le cadre de recherches postérieures :

Quels déploiements pour le dispositif méthodologique ?

Laisser le choix du focus group ou de l'individuel ?

Quels statuts choisir à nouveau ?

[1]L'enquête CNRS-CES (Viviane Tchernonog), les Tableaux harmonisés de l'Economie sociale, 2009 de l'INSEE, l'enquête Vie associative 2010 BVA-DREES

[2] La taille des associations peut être appréhendée au travers du budget de l'association ou de son effectif permanent. Il n'existe pas en France de règles définies quant à la taille des associations. Viviane Tchernonog considère qu'une association de plus de 100 employés est une grosse structure, les petites structures ont, elles, moins de 5 employés permanents et moins de 1000 euros de budget annuel. C'est-à-dire une association ayant des actions partout en France voire même à l'international. Nous pouvons citer comme exemple l'association des Restos du cœur, du Secours catholique ou encore d'Emmaüs.

[3] Source : Enquête Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations – 2005 / 2006

[4] Florence Descamps, Florence Weber, Bertrand Müller, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat », Genèses, 62, mars 2006, p. 93-109, dont p. 100.

[5] R-C est à ce propos l'un des meilleurs exemples que l'on puisse citer. Défendant la dynamique économique et sociale des populations originaires ou habitants des DOM-TOM, il cherchait au sein même de notre situation d'enquête des preuves de ce qu'il avançait : « Vous êtes blanches, donc forcément vous pensez... ».

[6] Ce fût le cas pour l'entretien de Jacques et Marie-Stéphane, de K, de Francine, et d'Odette.